

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Voici l'enquête sur l'assassinat de Jean-Aprin en décembre 2012 à l'arroque brussane dans le vart. Il était viticulteur et on l'a retrouvé mort au milieu de ses vignes.

Je ne peux pas vous en dire plus, sauf à dévoiler la fin, mais sachez déjà que vous allez tomber sur une sacrée cocotte.

Vous ne serez pas déçu du voyage.

Pour le débrief tout à l'heure, j'ai invité maître Michel Matéhi, avocat au barreau de Toulon.

J'ai écrit cette histoire avec Thomas Houdoir, réalisation Céline Labras.

Cette histoire a pour décor, un vignoble dans le phare.

Un vignoble dans un village de presque 2500 habitants, l'arroque brussane.

À l'après-midi de décembre 2012, une femme se présente à la gendarmerie accompagnée de sa belle-sœur.

Elle est toute tourneboulée.

Et il y a de quoi ?

Bonjour.

Je m'appelle Nadine Aprin.

On est viticulteur ici à l'arroque brussane.

Et voilà, je viens de trouver mon mari mort dans le hangar au milieu de nos vignes.

Et où ça exactement, madame ?

À la sortie du village, au gros de l'escalier, vous voyez ?

Ah oui, je vois très bien.

Ça s'est passé car, madame.

Je ne sais pas vraiment.

Il a passé la nuit là-bas dans son hangar, il faisait sa soin.

Il avait peur qu'on lui voie le matériel.

D'accord.

Et il n'est pas entré ce matin.

Non.

Oui, mais je me suis pas inquiété.

Je me suis dit qu'il avait un chaîné à travailler sur nos vignes.

Il passait tout son temps là-bas, le pauvre.

Mais c'est à midi quand j'ai pas vu qu'il revenait pour déjeuner.

J'ai commencé à me faire du souci et donc j'ai pris ma voiture.

Et je suis allé jusqu'au hangar avec ma belle-sœur.

Et vous l'avez trouvé mort dans le hangar ?

Non.

Pas dans le hangar ?

Dans le coffre de sa voiture.

Dans le coffre de sa voiture ?

Et je comprends pas.

Oui, dans le coffre.

Alors, comme je suis de soignante avec ma belle-sœur, on l'a sorti du coffre.

Et j'ai essayé de lui faire un massage cardiaque.

J'ai vite vu que ça servait à rien.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Mon Dieu, mon Dieu, mon Dieu, qu'est-ce qu'il y a pu se passer ?

17 ans qu'on était mariés.

Vous en avez compte ?

17 ans.

Bien madame, vous pouvez nous amener sur place ?

Oui, bien sûr.

Allez, passez devant et on vous suit.

...

Quand ils arrivent devant le hangar,
les gendarmes découvrent le cadavre de Jean-Aprin, 48 ans,
couchés au pied de sa voiture.

Et donc vous dites, madame, qu'il était dans le coffre
et que c'est vous qui l'avez sorti pour lui faire un massage cardiaque, c'est ça ?

Oui, c'est ça exactement.

Je dois vous dire qu'il avait des problèmes cardiaques, mon jean.

Je sais pas si ça vous intéresse, je sais voir de suite.

Il buvait pas mal.

D'accord, madame, mais s'il avait fait un malaise,
on l'aurait retrouvé sur le sol, de son hangar,
ou éventuellement dans ses mines.

Et là, vous me dites qu'il était dans le coffre.

Je me dis que peut-être il a commencé à se sentir mal,
qu'il a essayé d'aller jusqu'à sa voiture
et qu'il tombait à la renverse dans le coffre.

C'est une hypothèse.

Mais quand même, j'ai un peu de mal à croire.

Même si je vois pas de trace de cou sur son corps,
pas non plus de perte de sang,
pourquoi pas.

En posant quelques questions dans le village,
les gendarmes découvrent qu'effectivement,
ces derniers temps, Jean-Aprin n'allait pas bien.

Les vandals, je l'avais épuisé.

On voyait bien qu'il n'arrivait pas à s'en remettre.

Il était fatigué, il avait mon résumé.

Moi, ça mettons nos bateaux, qu'il fait un malaise.

C'est la vigne qu'il a tuée.

Et l'un a tué d'autre avant lui.

Et l'un tuer d'autre après, je vous le dis.

Et les gendarmes n'ont pas beaucoup de questions à poser
pour découvrir l'histoire de ce couple, Nadine et Jean-Aprin.

Les vines sont ailes.

Elles ont la hérité de son père.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Lui, à la base, il était chef de rayon dans un supermarché.
Et puis, en les poussant Nadine, il y a 17 ans,
il est devenu viticulteur.
Et attention, au début, c'était en plus du supermarché.
Oh, attention !
C'était encourageux, là.
Il s'était pris de passion pour ses vines.
Ici, il donnait corps et âme dès qu'il a épousé Nadine.
Et il avait transmis le virus à son fils, Romain.
Il veut même devenir un homologue, le gamin.
À l'arroque brussane, les gendarmes ne trouvent personne
pour dire autre chose que Jean était un courageux.
Que Jean d'avec un rêve, faire de la petite exploitation familiale
une propriété de référence, le croix de l'escalier.
Tous racontent qu'il a bâti de ses mains
ce grand hangar devant lequel on l'a trouvé mort.
Et tous disent que tous les jours,
il se levait aux aurores et passait des journées entières dans ses vines.
Rien de plus s'attirer des champs du coin.
Mais tout ça, en vérité, les gendarmes de la brigade de l'arroque brussane
ne l'entendent que d'une oreille.
Parce que définitivement, dans cette mort apparemment naturelle,
il y a un truc qui l'échagraine.
Ce type, là.
Sa femme elle le trouve en chaussette dans le coffre de sa voiture.
On est d'accord.
D'abord, qu'est-ce qu'il fichait en chaussette ?
Et pourquoi il est allé faire sur malaise ?
Devant le coffre de sa voiture, en chaussette.
En laissant ses chaussures rangées dans le hangar.
Mais il n'y a pas que ça.
La voiture, elle est à quoi ?
30 mètres du hangar.
Si on veut bien admettre, même si c'est bizarre,
qu'il y soit allé en chaussette,
alors pourquoi il n'y a pas de saleté sous ses chaussettes ?
Et, elles sont propres comme pour aller à la messe ces chaussettes.
Il y a un truc qui ne colle pas.
On ne m'enlèvera pas de l'idée que le type est mort avant.
Et qu'ensuite, on l'a mis dans le coffre.
Et les gendarmes font eux-mêmes l'expérience.
Ils enlèvent leurs grolles dans le hangar
et vont en chaussette jusqu'à la voiture.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Tiens, qu'est-ce que je t'avais dit ?
Elles le sont gradeaux mes chaussettes.
Elles le sont pleines de sable.
Et du sable, il y en a partout sur le sol.
Et sur ces chaussettes à lui,
il n'y en a pas un grain.
Ça veut dire que ce type-là, on l'a amené dans le coffre,
il n'y est pas allé tout seul.
Et il n'est pas tombé dans le coffre en faisant un malaise.
On l'a tué, secondes les gars.
On l'a tué, c'est un meurtre.
Et le rapport d'autopsie quelques jours plus tard
confirme les intuitions des colombaux de la roque brussonne.
Alors, je peux d'ores et déjà vous dire
que votre gars n'est pas mort d'une crise cardiaque.
Ça, c'est absolument certain.
Mais alors de quoi il est mort, docteur ?
Ils n'aiment plus le monnerre.
Il a été tout fait, votre homme.
Et c'est de ça qu'il est mort.
Mais c'est pas tout, il a aussi été étranglé.
Etranglé ? Avec les mains ?
Non.
Non, pas avec les mains.
Avec, je dirais, une corde, un lacet,
plutôt large, quelque chose comme ça.
Donc c'est un homicide.
Donc c'est un homicide, oui.
Il s'en doutait déjà, mais maintenant c'est officiel.
Et vous aussi, n'est-ce pas, vous vous en doutiez ?
Je vous raconte rarement des histoires de viticulteurs en chaussettes
qui font une crise cardiaque devant le coffre de leur voiture.
Le temps de rendre le corps à la famille,
genre après être enterré à l'arroque brussanne
le 24 décembre veille de Noël.
Au premier an évidemment, Nadine est leur fils romain.
Et derrière, serré dans la petite église,
la quasi-totalité des habitants de l'arroque brussanne,
hanté par une seule et même question.
Mais qui, qui a pu faire ça ?
Et pourquoi ?
Certains avancent une explication.
Ils venaient juste acheter du matériel tout neuf.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Ça a pu faire des amieux, non ? Vous ne pensez pas ?
C'est pas pour rien qu'ils dormaient dans ce hangar.
Ils avaient peur qu'on lui fâche au sommatoce.
Et ils avaient bien raison.
Alors mon ami, c'est de ce côté-là qu'il faut chercher
tous ces traîneaux savates de la région,
là qui n'ont qu'une idée et nous voler dans le matériel.
Il a dû les surprendre.
Et oui, s'attendez pas à ce qu'ils soient là et pimpampoum.
Ils l'ont étouffé.
Je vais être très honnête avec vous.
Les gendarmes ne croient pas trop à ce scénario.
Les voleurs n'étouffent pas.
Les voleurs fracassent la tête.
Les voleurs sortent le fusil.
Mais on n'a jamais vu un voleur étouffer sa victime.
Et ensuite, l'étrangler.
Mais au cas où, ils s'explorent la piste d'une rivalité
entre viticulteurs du village.
Ça, je peux vous dire, ça me trompait.
Que je n'avais pas des mamies.
Aucun.
Et une maîtresse, Marie Jalou,
Jean.
Non, pas du tout Jean.
Des chlapins, il n'a manqué pas dans le coin.
Mais pas Jean.
Ça, c'est sûr.
Bon, ça nous faisait repiste, ça.
Une semaine après les obsèques,
les gendarmes sont de retour au hangar du crot de l'Escalier.
Pour une raison très simple.
On leur a dit que les scellés qui condamnaient la porte du hangar
avaient été brisés.
Ça arrive.
Le vent, peut-être.
Ils sont en train de remettre les scellés.
Quand arrive le fils.
Que j'ai décidé pour mon histoire d'appeler Romain.
Mais ça n'est pas son vrai prénom.
Il n'a que 16 ans.
Il a bien le droit que son prénom ne soit pas révélé.
Et d'ailleurs, c'est la loi qui nous s'y oblige.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Alors appliquons la loi.
Et donc, Romain arrive sur place.
Et franchement, il n'a pas l'air dans son assiette.
Son père est mort, ça n'est pas tout à fait anormal.
Mais il se dandine comme ça, d'un pied sur l'autre.
Avec l'air d'avoir quelque chose à dire.
Et bonjour Romain.
Ça va ?
Pas trop, ouais.
Dis-moi, Romain.
Tu serais d'accord pour qu'on discute tous les deux tout à l'heure ?
Tu pourrais passer à la gendarmerie, comme ça.
Ça sera informel.
D'accord.
Je veux bien, mais...
Il faut que je me parle d'abord à ma main.
D'accord.
On dit quinze heures, ça te va ?
À tout à l'heure, Romain.
Le gamin arrive pile à l'heure.
Et il s'assoit en face du chef d'enquête.
Et là, ça va très vite.
J'ai des révélations à vous faire...
Sur la mort de mon père.
C'est moi qui l'ai tuée avec ma mère.
Le gendarme ne s'y attendait pas du tout.
Il ne l'a absolument pas vu venir.
Il est sur le cul.
D'autant plus que le gamin enchaîne.
Ça a commencé l'après-midi du 5 décembre.
On lui a mis des somnifères dans son café.
Et c'est moi qui les ai écrasés.
Combien de nos somnifères, tout en souviens ?
Combien ?
Je ne sais plus, mais beaucoup.
Et après, Romain.
Et après, j'ai mis la poudre dans le café tiers.
Et lui, il a pris son café.
Ça agit tout de suite.
Il s'est mis à bailler.
Il est monté dans sa chambre.
Et il s'en dormit.
Il s'en dormit immédiatement ?

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Oui.
Après, avec maman, on est monté pour vérifier.
On l'a secoué.
Il ne se réveillait pas.
Attendez la suite.
Vous n'allez pas le regretter.
Après, avec maman,
on a mis de l'alcool à brûler de l'eau de javel sur une coussin.
Et on lui a mis le coussin
sur son nez et sur sa bouche.
Et voilà.
On l'a étouffé.
Mais on n'était pas sûr qu'il était mort.
Alors, au cas où, avec maman,
on a pris une ceinture
et on lui a mis autour du cou.
On a tiré chacun de son côté
en serrant le plus fort possible.
J'ai tiré tellement fort que j'ai eu mal au même temps plusieurs jours.
Ça durait combien de temps, tout ça, petit ?
Je ne sais pas.
Je dirais une demi-heure.
Et après ?
Eh bien, on a vérifié que son cœur battait plus.
Et puis on l'a mis dans le coffre de sa voiture.
On est allé au hangar à deux voitures.
Et voilà.
On a laissé la voiture en l'avant.
Ça alors ?
Mon Dieu qu'elle a veut.
Tout ça dans la bouche d'un gamin de 16 ans
qui manifestement ne mesure pas la gravité de ce qu'il a fait.
C'est un assassinat, Romain.
Tu risques la prison pour longtemps et ta mère pour perpète.
Il n'a pas du tout l'air de réaliser.
Et ce qui est stupéfiant, c'est qu'il n'a pas du tout la tête
de quelqu'un qui peut commettre un tel meurtre.
Il est tout frais, tout gentil, un peu introverti, peut-être.
Il ressemble à tellement d'ados de cet âge-là.
Et pourtant, avec sa mère, ils ont passé une ceinture
autour du cou du père et tiré ensuite sur la ceinture
pendant de longues minutes, chacun de leur côté.
C'est un crime terrifiant de froideurs.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait, les amis ?
Eh bien, les gendarmes convoquent la mère
et ils font plus que ça.
Ils la placent en garde à vue pour lui coller un bon coup de pression.
Bien, madame apprenez, je suppose que vous savez
pour quelle raison vous êtes en garde à vue.
Eh ben non.
Là, je ne vois pas du tout pourquoi vous me mettez en garde à vue.
Je ne sais pas ce que je fais là.
Vous êtes en garde à vue dans le cadre d'une enquête
pour assassiner un madame.
Assassiner de qui ?
De mon mari ?
De chat ?
Oui madame, moi.
Assassiner mon propre mari ?
Mais jamais.
Je n'avais rien contre lui.
On s'entendait très bien, vous savez.
Votre fils, madame, vient de nous raconter sur procès verbal
que vous lui aviez tous les deux administrés
dans un premier temps, un somnifère,
qu'ensuite vous l'aviez étouffé avec un oreiller
et qu'enfin vous avez fini par l'étrangler
avec une ceinture.
Vous savez, mon fils, il a beaucoup d'imagination.
Selon vous, il nous a menti.
C'est un adolescent très imaginaire, oui.
Ce qui raconte est complètement faux.
Il affabule totalement.
Et elle dit ça,
avec des accents de sincérité.
Il faut bien le reconnaître.
Et du coup, les gendarmes se disent
et si le gamin avait menti,
pour des raisons qui restaient à explorer,
s'il avait menti,
s'il était dérangé, mité, maté,
affabulateur, comme elle le dit,
ça arrive.
Il faut se méfier des sales gosses.
Pour savoir qui ment du fils et de la mère,
les gendarmes ont une solution.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Les analyses toxicologiques,
c'est-à-dire les prélèvements réalisés
dans les cadavres de Jean-Aprin
au moment de l'autopsie.
Prélèvements d'urine, de sang
et du contenu de son estomac.
Les résultats arrivent en général
bien après l'autopsie.
Dites-moi, docteur,
est-ce que vous avez relevé
des traces somnifères
dans le corps de M. Aprin ?
Ah oui, ça, je vous le confirme.
Une grande quantité d'un somnifère
qui s'appelle Noctamide.
C'est un hypnotique très puissant.
Docteur, vous pourriez être plus précis ?
Ecoutez, je dirais,
si ça s'est comprimé de Noctamide 2 mg,
sachant qu'un seul comprimé
peut faire dormir un assommié pendant
au moins 5 heures.
Donc si ça s'est caché, je vous laisse imaginer.
Alors,
les colombaux du dimancheur,
qu'est-ce que vous en dites ?
Ça valide plutôt la version du fils,
non ?
Il a parlé spontanément de somnifères.
Il n'a pas pu l'inventer.
Et c'est pas fini.
Vous devez savoir que je n'ai pas trouvé
que des traces de Noctamide dans les prélèvements.
J'ai aussi trouvé des traces
qui me paraissent plus anciennes,
de deux neuroleptiques très puissants,
qui sont l'aldol
et le tercian.
Ce sont des médicaments qui sont en vente libre
en pharmacie, ça, docteur ?
Ah non, pas du tout, non.
Il faut une ordonnance, en général, d'un psychiatre.
Les gendarmes vérifient.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Jean Aprein
ne s'est jamais vu prescrire
de neuroléptiques.
Et si les traces sont anciennes,
c'est donc qu'ils ont tenté
de le tuer
avant.
Immédiatement,
les gendarmes procèdent
à la perquisition de la maison des Apreins.
Et ils saisissent notamment
l'ordinateur de Nadine
qu'ils font expertiser.
Oh putain, regarde,
regarde les recherches qu'elle a faites
sur Internet.
Comment tuer avec la mort au rat
quel est le pouvoir
l'étal du aldol,
du tercian
et du noctamide ?
Ces questions,
elles les a posées à Google
plusieurs semaines avant la mort
de son mari. Et tout ça, évidemment,
vient définitivement valider
les aveux du fils
qui dit avoir tué son père
avec sa mère.
Et qui dit aussi qu'ils avaient déjà essayé
de le tuer
deux semaines avant.
C'était un dimanche.
Maman aimait-il de broyer 48 comprimés
de somnifères
et on l'a mis dans son manger.
Et après papa il est parti
se coucher
et il s'est réveillé deux jours plus tard.
Et quand il s'est réveillé, il n'a rien dit.
Il a dit que c'était sans doute à cause
de des vendages, que
ça l'avait fatigué.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Fatigué au point de pioncer
deux jours ? Je veux bien.
Mais je n'ai jamais vu ça.
Et il ne s'est pas inquiété quand il s'est réveillé.
Oui.
Maman l'a amené
à l'hôpital de Brignol, où il travaille.
Ils lui ont fait des examens de sang
et ils ont trouvé
des gétos de cholestérol.
Le cholestérol
ça ne vous fait pas dormir
deux jours.
Mais à l'hôpital ils n'ont pas fait d'analyse
toxicologique.
Et donc ils n'ont pas vu la masse
de somnifères qu'il avait dans le sang.
Et avec 48 cachetons
elle espérait sans doute qu'il allait mourir
de lui-même. Ça s'est joué à pas grand chose.
Et donc comme ça n'a pas marché
il a recommencé.
Il va falloir qu'elle arrête de nous balader maman.
Et d'ailleurs réinterroger
elle finit par lâcher le morceau.
Et au passage
elle livre un mobile.
Bon.
Oui c'est moi qui ai tué
avec mon fils.
Mais c'est parce qu'il était au Dieu avec moi
il buvait comme un trou
il me battait
et des fois
il m'a même violé.
Et tout ça depuis le début de votre mariage madame ?
Non pas tout à fait.
Ça faisait 22 ans qu'on était ensemble.
Mais depuis 17 ans qu'on était mariés
il passait son temps
à me mettre en plus bas qu'au terre
à m'insulter, à me donner des coups de poire
souvent dans le ventre pour pas que ça se voit.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

Mais ça n'est pas tout ce que Nadine
a pas lancé sur son mari.
Pour vous dire comment il était violent
il y a dix ans on a eu un deuxième enfant
un petit garçon
on l'a appelé Flavien
et il est mort en l'âge de deux mois et demi.
C'est Jean qui l'a tué
il le frappait
il le secouait
c'est lui qui l'a tué.
Voilà maintenant vous savez tout
vous savez pourquoi avait mon fils.
On a fini par le tuer.
Ah si c'est vrai
ça change tout
ça reste un meurtre
mais avec un mobile assez bouleversant
si c'est vrai.
Parce que le médecin urgentiste
qui a constaté le décès du petit Flavien
il y a dix ans
ne raconte pas du tout la même histoire
à moi je suis absolument formel
l'enfant ne portait aucun signe de violence
il est mort de ce qu'on appelle une mort subite d'une orison
il est même établi
que quand Flavien est mort
il était à l'arrière de la voiture
de sa mère
et que son père était en déplacement
ce jour-là.
Alors au cas où les gendarmes cherchent tout de même
à vérifier si Jean Aprin était porté
sur la bouteille comme elle le dit
personne ne confirme
elle nous balade mes mères
elle nous balade
en auscultant
l'ordinateur de Nadine
les gendarmes découvrent autre chose
d'assez croustillant
elle est inscrite sur 7 sites

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

de rencontres libertines et échangistes
y en étudiant son téléphone portable
ils trouvent encore mieux
écoute bien tu vas pas y croire
entre la mort
de son mari
et ses obsèques
c'est pas ça
entre la mort de son mari
et ses obsèques
et là entretenu
t'es bien assis
des relations avec 6 hommes
différents
6
oh la salope
la salope
oh la salope
oh
oh la salope
pardon
je sais que c'est pas bien
mais ça m'a échappé
et c'est pas tout
elle a aussi une garçonnière
un petit appartement pour recevoir ses amants
à la sortie du travail
bref, au terme de leur garde à vue
la mère et le fils
sont mis en examen pour
assassiner
la suite de l'enquête
va chercher à définir le rôle précis
de la mère et du fils dans ce meurtre
comment en a-t-elle fait
le complice de cet assassinat
un gamin de 16 ans
et là
on découvre le potoreuve
Romain n'était pas
le fils de Jean
quand elle l'a épousée, elle était déjà enceinte
et lui il a fermé les yeux

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La femme, le fils et le viticulteur - L'intégrale

et ça
elle ne l'avait jamais dit
au gamin
jusqu'au moment où il a fallu le motiver
pour qu'il aide à tuer Jean
et elle lui a dit
ton père n'est pas ton père
la salope
la salope
et là
on en vient à la question éternelle
pourquoi n'a-t-elle pas divorcé
au lieu de le tuer
eh bien parce qu'ils étaient mariés
sous le régime de la communauté intégrale
si elle divorçait
elle perdait la moitié du vignoble
le vignoble notait la vétérarité
de ses parents
peut-être un autre élément qui l'a poussé au crime
donc Jean travaillait au supermarché
elle avait tout le temps
d'organiser ses cinq à sept
dans sa garçonnière avec ses amants
quand il a arrêté
pour se consacrer au vignoble
c'était plus possible
et donc il est devenu encombrant
le procès qui va suivre est bien intéressant
est-ce que le fils
va prendre autant que la mère
??
??
??
??
Le procès de Nadine Apprin
et de son fils
s'ouvrant juin 2015 devant
la Cour d'assises de Dragignan
et comme le gamin était mineur au moment des faits
le procès a lieu à 8 clos c'est à dire sans public
et sans journaliste
mais grâce aux avocats on s'étend un peu

ce qui s'est passé à l'intérieur

son fils comparait l'hymne. Il est sorti après un an de détention provisoire. Elle, bien sûr, est détenue. Lui, maintient ce qu'il a dit lors de ses aveux. Il assume. Alors qu'elle, elle finasse avec une certaine lâcheté.

Moi, j'ai juste aidé mon fils à déplacer le corps de mon mari, quand j'ai vu qu'il était mort. Rien de plus. Mais, elle ne dit pas non plus que c'est son fils qui l'a tué, rendant lui cette grâce. Le gamin, en revanche, est assez bouleversant quand il raconte. Elle m'a manipulé pour me vendre contre mon père. Je pensais vraiment qu'il était violent avec elle. Et je l'ai créé aussi quand elle m'a dit que mon père était responsable de la mort de mon petit frère. Soir du crime. Je peux vous dire que j'ai lutté pour la dissuader. Je ne sais pas pourquoi j'ai continué à l'aider.

Et là, il fait un malaise. Et puis, un deuxième malaise. Il faut l'évacuer et suspendre l'audience. Les débats reprennent le lendemain. Et Nadine ne dira rien de plus que ce qu'elle a déjà dit. Pas un mot. Jusqu'au bout, elle exerce son droit aux silences. L'avocat général se lève pour les réquisitions. Elle est l'instigatrice. Et le malheur, c'est qu'elle a réussi à convaincre son fils et à l'entraîner. Alors son silence est frustrant pour les jurés. Mais il est aussi dévastateur pour son fils. Je vous demande en conséquence pour Nadine Poéto et Pousaprin une peine de 30 années de réclusion criminelle. Et pour son fils, une peine de 8 années de réclusion criminelle qui tiendra compte de son jeune âge et de l'emprise que sa mère exerçait sur lui. Finalement, les jurés sont encore plus compréhensifs pour le fils que l'avocat général. Il est condamné à 5 ans, dont un enferme seulement. Et comme il a déjà purgé sa peine en détention provisoire, il ressort libre du tribunal. En revanche, Nadine Aprin est condamné à 25 ans de réclusion criminelle. Maître Michel Matéhi, vous étiez à l'époque avocat au barreau de Toulon et participez dans ce dossier, c'est-à-dire que vous défendiez toute

la famille de Jean Aprin. Alors est-ce que vous vous souvenez si lorsque le verdict est prononcé, il vous satisfait pleinement, rappelant que ce verdict consacre le rôle central de Nadine dans le meurtre et dans la manipulation de son fils ? Ah ben monsieur, si je ne m'en souvenais pas avec le récit extrêmement précis, vivant et hyper intéressant à gagner de faire, ça serait dramatique et je commencerais à m'inquiéter. Donc je m'en souviens de très bien. Et le verdict, la différence entre le colossal, entre la condamnation de la maman et du fils résulte des débats. Parce qu'elle ne sait pas tu pendant tous les débats, elle a varié sans arrêt, elle a tenté dans un premier temps de charger son fils comme elle a fait à plusieurs reprises pendant l'instruction en faisant dérouter au moins incessant. Et quand elle est acculée, elle dit mais non, j'ai voulu l'accompagner pour surveiller ce qu'il faisait. Et puis quand elle a vu que cette stratégie de défense au niveau des débats de la cour d'assise ne fonctionnait pas et que les gens, les jurés de la cour d'assise la regardait avec des yeux totalement héberlués, elle a décidé de se taire. Elle a décidé de se taire, elle n'a plus parlé. Donc elle n'a pas adopté un silence des débuts, elle a adopté un silence contrainte et forcé quand elle a vu que ce qu'elle racontait ne passait absolument pas. Et la cour d'assise n'a pas été tue et a très lourdement condamné, très lourdement condamné, parce qu'on aurait pu peut-être penser qu'il y avait une petite part de vérité dans ce qu'elle disait, après tout pourquoi pas. Non, non, 25 ans, c'était extrêmement lourd et la famille, après que je représentais moi-même, nous étions parfaitement satisfaits de ce résultat

en ce qui concerne la mère, en ce qui concerne Romain, c'était compréhensible également parce que Romain a été le jouet de sa mère, parce que cette affaire, ça résulte d'une manière absolue,

c'était un assassinat avec deux victimes, il y a eu Jean Apprent qui a été la première victime et puis le fils aussi. Tout de même mettre Romain, qui ne s'appelle pas Romain mais peu importe, il tire avec sa mère de chaque côté d'une ceinture pour étrangler son père, bon qui est déjà mort en vérité, mais il tire, je veux dire il n'a pas un rôle secondaire, alors certes il a été manipulé, mais est-ce qu'un an, un an c'est pas grand chose ? Effectivement Romain a eu un rôle majeur, puisque sur instigation de sa mère, il a broyé les comprimés, il les a mises avec sa mère et puis ensuite il a tiré, pendant le médecin légiste a indiqué qu'on ne sait pas, il n'était pas mort, on ne sait pas, il était peut-être comateux, mais on n'a pas la certitude, le légiste a indiqué que pour arriver à ses fins par un étranglement, que ce soit avec Manuel ou que ce soit avec une ceinture en l'occurrence, il faut tirer pendant trois à six minutes, c'est énorme, donc effectivement Romain pouvait à un moment donné relâcher son étreinte en réalisant ce qu'il faisait, puisque c'était pas un crime instantané comme un coup de fusil où on regrette dès qu'on l'a fait, il est parfaitement responsable et il s'en est très bien sorti parce qu'il a fait pitié, il a fait pitié et puis il a bénéficié de l'horreur, de l'horreur, d'inspirer cette femme au niveau de la cour de la cise réunie, c'est une horreur de l'avoir évolué, de l'avoir parlé, puis après de ne plus parler, il en a bénéficié, et si la maman n'avait pas pris 25 ans, si elle en avait pris 18, ce qui semblait plus dans la norme de la jurisprudence, eh bien on aurait pu parfaitement imaginer que Romain sentait avec 5-6 ans, mais non, il y avait une différence fondamentale entre la mère et le fils.

La famille aprin encaisse l'occasion acquittement de Romain, un enferme, il les a effectués en détention provisoire, ça leur va. Ça leur va parce qu'ils sont tellement soulagés, tellement satisfaits que l'instigatrice, la meurtrière, l'assassin de Jean-Aprin qui était aimé par toute la famille et était lourdement condamné, et ça a tout emporté. Donc finalement, ils se sont tout à fait satisfaits de ce verdict, peut-être qu'au fond de même, vous savez, Romain a été aimé par la famille.

Je dis, ils ne lui ont pas pardonné, moi je n'ai plus de contact avec eux, mais les contacts que j'ai eu avec eux dans les mois ou dans les années, les quelques années avant que je m'arrête de travailler

après le verdict, ils ne lui ont pas pardonné. C'est impardonnable ce qu'il a fait, mais c'est Romain, c'est Romain, il a été aimé, il a été aimé par toute sa famille et donc on n'oublie pas. Et puis on est tellement, comme je le disais, scandalisés, oriciés par l'attitude cette mère, aussi bien dans les faits en eux-mêmes que dans son attitude dans la vie et dans son attitude au niveau de l'instruction,

au niveau de la reconstitution où elle a continué de mentir et au niveau des débats.

Elle a tout fait pour se rendre telle qu'elle est, c'est-à-dire excécrable, odieuse, une mère scandaleuse.

Alors quelle est le mobile de ce crime ? On a une piste, les vignes.

Si ils avaient divorcé tous les deux, elles perdaient la moitié des vignes. Est-ce que c'est le mobile ? Je ne pense pas, je ne pense pas. Le mobile, c'est qu'elle voulait se débarrasser de son mari depuis très longtemps, parce que les tentatives ont été nombreuses. Elle voulait s'en débarrasser pour mener

une vie sexuelle totalement dissolue en multipliant les rencontres, vous avez parlé à juste titre,

des sites échangeistes et des boîtes échangeistes. À ce sujet, il résulte du dossier que lorsque les gendarmes ont décidé d'interpeller Nadine Poeto pour la place en garde à vue, ils ont été obligés d'attendre qu'elle daigne sortir d'une boîte échangeiste où elle était en train de se livrer aux activités que vous devinez. Donc c'est pour vous dire. Et tout ça, c'était une minuscule poignée de semaine après le décès, après les obsèques du mari. Donc je crois que le mobile est avant tout de se débarrasser de son mari uniquement pour cela. Et d'ailleurs, la Cour d'Assise le dit très bien dans sa motivation. C'est ma seule lecture. On l'indique. Et pour Madame Poeto, de son absence de remords, de son rapport particulier à la vérité, de sa volonté ancienne et farouche de se débarrasser de son mari ancienne et farouche. On ne peut pas dire mieux.

Mais si l'enjeu c'est la liberté sexuelle, pardon, mais dans ce cas-là il suffit de divorcer.

En revanche, si l'enjeu c'est les vignes, divorcer est un problème.

Oui, mais je ne suis pas certain que les vignes étaient le fondement principal. Il a dû exister.

Mais tel que le dossier décrit Nadine Poeto, elle voulait se débarrasser de son mari pour se livrer à ses activités sexuelles d'une manière encore plus libre qu'elle n'a pu le faire.

Alors, il faut qu'on parle évidemment de la manipulation de Nadine envers son fils. On est d'accord que le déclic pour que Romain passe à l'action, c'est quand elle lui révèle quelques jours avant le meurtre que son père n'était pas son père.

Ça, c'est particulièrement haut de Dieu. Parce qu'en fait, on était dans une époque assez puritaine, je crois qu'ils étaient d'ascendance italienne, et donc elle est tombée enceinte des oeuvres d'un homme. Cet homme n'a absolument pas voulu reconnaître l'enfant. Entre-temps, le père de Nadine Poeto est décédé et il a fait promettre à sa fille, je crois, sur son lit de mort, qu'elle épouserait Jean-Aprin. Parce que Jean-Aprin était quelqu'un qui pouvait parfaitement s'occuper

de la famille à venir. Et puis Jean-Aprin travaillait déjà dans les vignes, je crois. Et donc, elle lui a fait cette promesse. Promesse qu'elle a tenue. Elle s'est donc mariée sans amour sur des directives paternelles, et elle a tué auprès de Romain son ascendant génétique.

Et Romain a été élevé par un papa parfait. Ce qui est incroyable dans cette affaire, et ça démontre le degré de manipulation et de perversité de la mère, c'est que Jean-Aprin met son fils, il s'occupait de son fils. Et le fils aimait le père. Il se voyait dans des activités perfides, ils allaient à l'achat, ils allaient au champignon, ils allaient à la pêche, ils commençaient à aller l'aider dans les vignes. Il n'y avait aucune raison que le fils, si ce n'est une terrible manipulation sur un adolescent dans une période délicate, il n'y avait aucune raison qu'il aille jusque-là.

Et la raison, c'est quoi ? C'est que le fils, à un moment donné, a peut-être émis le désir de se fâcher avec son père. Il a conçu, il ne faut pas se le dissimuler, le désir peut-être non véritablement exprimé ou non abouti de tuer son père. Et là, elle a enfoncé, elle a appuyé, elle a manipulé. Et quand il voulait se ressaisir en disant je n'irai pas, elle lui disait tu as commencé, on termine. Et quand elle a vu qu'elle n'y arrivait plus, elle lui a dit mais c'est pas ton père.

À votre avis maître, est-ce que Jean-Aprin savait que Romain n'était pas son fils ?

Je crois qu'il ne le savait pas. Je crois qu'il ne le savait pas.

C'était en temps de la traité de Salope, vous ne pouvez pas mais moi oui.

Ah oui, oui, vous l'avez dépeinte avec vos mots d'une manière particulièrement crue mais justifiée.

Vous avez raison, parce que quand on pense qu'on a été obligé d'attendre quelle sorte de la boîte

échangeuse pour la Place en garde à vue, quand elle entretenait, comme vous l'avez parfaitement rappelé, les liaisons qu'elle entretenait avec six hommes en même temps, quelques jours, voire une ou deux semaines après, le décès, l'assassinat de son mari, c'est quand même extraordinaire. Mais c'est vrai qu'on a tendance, on a tendance à mettre en exergue l'attitude sexuelle de cette femme. Ce n'est pas le plus important finalement, le plus important c'est ce qu'elle a fait de son fils. Elle a conduit, elle a placé sous-emprise et elle a conduit jusqu'à tuer son père. C'est ça, c'est ça. Et donc quand vous l'avez qualifié de Salope, je crois que là aussi ça s'adapte parfaitement, parfaitement. Et puis il n'y a eu aucun remorne, n'y regret, jamais, jamais. Comment ça se passe une retraite d'avocat ? Je pensais que c'était un métier qu'on faisait à vie. Oui, à vie, mais bon il arrive un moment où il faut prendre, il faut lever le pied aux retraites d'avocat, mais je me partage entre Paris où je réside actuellement et la Corse. Donc ça se passe très bien monsieur Andelat. Merci maître Matéhi.